



HABITEZ MARLIOZ!

— ENSEMBLE POUR NOTRE
NOUVEAU QUARTIER

SOMMAIRE

Édito

Le projet de renouvellement du quartier de Marlioz continue !

La présentation des travaux

Calendrier de mise en oeuvre

Des réunions d'information

La maison du projet déménage

ÉDITO

Le renouvellement du quartier de Marlioz se poursuit par la réhabilitation de 5 immeubles !

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz, mis en œuvre depuis juillet 2019, se poursuit. Le relogement des habitants de la barre de « La Cité » arrive à son terme et va permettre, à partir de l'automne 2021, le démarrage de sa déconstruction.

En parallèle, l'OPAC de la Savoie va démarrer à l'automne, les travaux de réhabilitation de 5 immeubles. Ils concernent les 50 logements de « l'Horizon » construits en 1954, les 60 logements des bâtiments « Colline », « Coteau » et « Montagnette » construits en 1957 et les 20 logements du « Bel Air » construits en 1971.

Ces appartements bien que bénéficiant d'une belle exposition et d'une vue dégagée, ne disposent pas d'espaces extérieurs (à l'exception de « Bel Air ») et n'ont jamais connu de gros travaux de réhabilitation énergétique. C'est pourquoi il a été choisi, dans le cadre de renouvellement urbain du quartier, de mettre en œuvre d'importants travaux sur ces immeubles visant à la fois, une amélioration thermique et énergétique des logements, une amélioration architecturale des bâtiments par la reprise des façades mais aussi des usages des bâtiments et de la qualité de vie des habitants.

Le président de Grand Lac.

Cette opération a été présentée aux locataires de ces immeubles par l'OPAC en septembre 2019, a ensuite été soumise à leur approbation par vote. Elle a bénéficié d'une grande majorité de votes positifs.

D'autres aménagements prévus sur cette partie du quartier permettront de renforcer l'amélioration du cadre de vie :

- Le réaménagement du Parc va renforcer la présence d'espaces de loisirs (aires de jeux, équipements sportifs, jardins familiaux), permettant de faire du parc un vrai lieu de détente et de rencontre pour les habitants, tout en profitant du paysage dans un espace vert et arboré au cœur du quartier.
- Le réaménagement de la rue du Coteau aboutira sur le Chemin Honoré de Balzac dont le tracé va être modifié et permettra d'améliorer la sécurité pour les déplacements voitures et piétons dans cette rue et également sur le Boulevard de la Roche du Roi.

PRESENTATION DES TRAVAUX

Trois grands types de travaux seront mis en œuvre : l'amélioration thermique et énergétique, l'amélioration du cadre de vie et l'amélioration des espaces extérieurs.

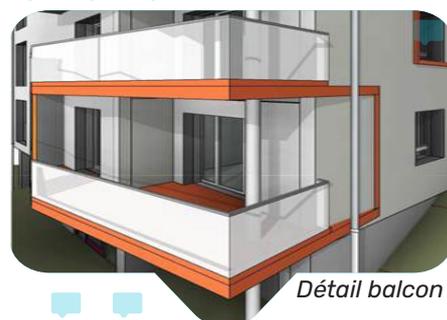
Le coût total prévisionnel de ces opérations est de 7 500 000€, soit environ 58 000€ de travaux par logement. Ils seront financés de la manière suivante :

- Subvention de l'Europe / iTi Grand Lac : 650 000 € (9 %)
- Eco-prêt : 2 430 000 € (32 %)
- Prêt Caisse de Dépôts : 3 920 000 € (52 %)
- Fonds propres OPAC : 500 000 € (7 %)

1. Amélioration thermique et énergétique :

Ces travaux vont permettre aux logements de passer de la classe énergétique D à un niveau BBC rénovation.

- Isolation des façades par l'extérieur et des plafonds des sous-sols.
- Remplacement de toutes les fenêtres par du double vitrage haute performance et des volets roulants.
- Création d'une installation de ventilation (VMC) hygroréglable.
- Individualisation du chauffage et de l'eau chaude sanitaire, installation de vannes de radiateurs thermostatiques.



2. Amélioration du cadre de vie :

- Création de balcons pour les bâtiments « Horizon », « Colline », « Coteau » et « Montagnette » et agrandissement des balcons de « Bel-Air ».
- Requalification des façades par la reprise des peintures et des garde-corps des balcons.
- Amélioration des entrées d'immeuble par la création de sas d'entrées et la reprise des peintures, des boîtes aux lettres.
- Amélioration des installations électriques des logements et parties communes (éclairage à détection, mise en sécurité...).
- Remplacement des portes d'entrées des logements et sanitaires (WC, lavabos, douches).
- Sécurisation de l'accès en toiture.



Bel Air face arrière



Montagnette face avant

3. Amélioration des espaces extérieurs :

- Amélioration des pieds d'immeubles.
- Végétalisation des abords des immeubles.
- Reprise des parkings et création de nouvelles places de parking.



Horizon face arrière

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Septembre 2021

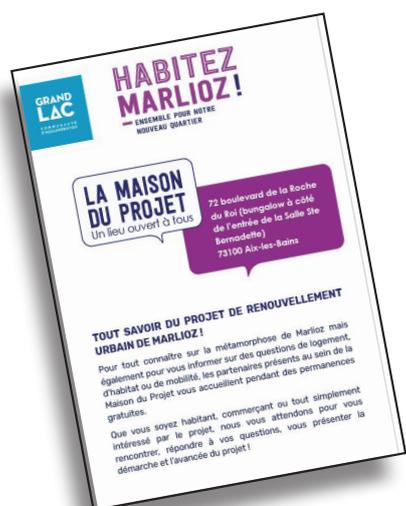
Été 2022

Démarrage des travaux par le bâtiment L'Horizon.

Démarrage des travaux sur les autres bâtiments : Coteau, Colline, Bel Air et Montagnette.

LES RÉUNIONS D'INFORMATION

Des réunions d'information spécifiques à destination des locataires seront organisées par l'OPAC avant le démarrage des travaux. Elles permettront d'expliquer plus en détail leur déroulement, d'indiquer les entreprises intervenantes, les référents de l'OPAC, et présenter les démarches à suivre (procédures, prises de rendez-vous par les entreprises...).



LA MAISON DU PROJET DÉMÉNAGE

Attention ! À compter du 5 juillet 2021, la Maison du Projet vous accueille dans ses nouveaux locaux au **72 Boulevard de la Roche du Roi (bungalow à côté de l'entrée de la salle Sainte Bernadette) à Aix-les-Bains** afin de laisser place à la déconstruction de la barre de la Cité.

Pour consulter les horaires de toutes les permanences accueillies par la Maison du Projet, veuillez-vous référer au dépliant distribué ou sur les sites internet de Grand Lac et de la ville d'Aix-les-Bains.



Les permanences qui étaient accueillies à la Maison du Projet se poursuivent dans ce nouveau lieu (ADIL, Agence écomobilité...)



Les permanences de Grand Lac sont maintenues tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et les mercredis matins de 8h30 à 12h30



Pour plus d'informations vous pouvez contacter le chargé de médiation sociale et de proximité de Grand Lac : 06 72 94 26 79